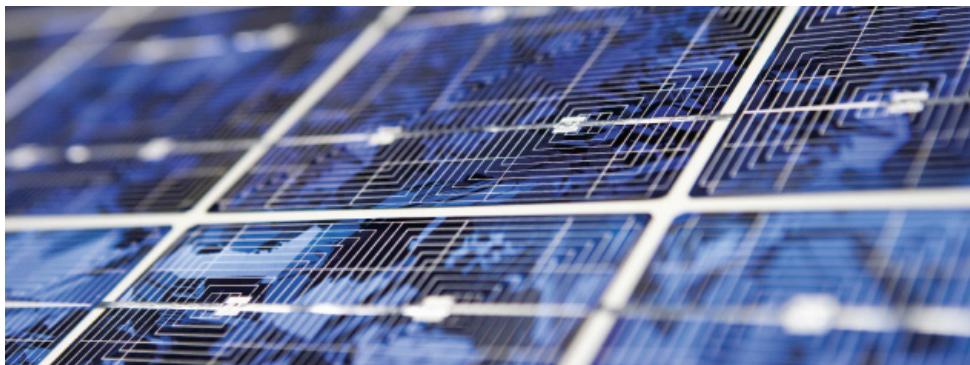


Cyber ERM II

La protection financière des entreprises contre les atteintes aux systèmes d'information et aux données.

Le service de réponse à incident.

CHUBB®



L'activité de toute entreprise repose aujourd'hui sur la disponibilité de ses systèmes d'information ainsi que la collecte, le traitement d'information, en particulier de données personnelles.

Un enjeu économique

Assurer la disponibilité de son SI, maintenir l'intégrité et la disponibilité de ces informations et garantir la confidentialité des données, autant d'enjeux dont dépendent le bon fonctionnement et la pérennité de toute entreprise.

Un enjeu juridique

Le chef d'entreprise doit composer de plus en plus avec les exigences légales en matière de protection des données personnelles, y compris lorsque celles-ci sont externalisées.

L'obligation de notifier les failles de sécurité s'étend à tous les secteurs d'activité et les sanctions financières émises par les autorités telles que la CNIL peuvent avoir de lourdes répercussions.

Depuis 2018, le règlement européen sur la protection des données a renforcé les obligations des entreprises en la matière.

Quelles sont les garanties ?

Gestion de crise (7/7 - 24/24)

- Assistance technique
- Conseil juridique
- Frais d'investigation
- Frais de notification

Pertes pécuniaires de l'assuré

- Frais de réponse à incident
- Frais de rétablissement du SI
- Pertes d'exploitation
- Fraude téléphonique et informatique, frais d'amélioration, récompenses

Responsabilité Civile de l'assuré

- En cas d'atteinte à la sécurisation des données ou des réseaux.
- En cas d'atteinte médiatique

Les + Chubb

- **Accompagnement :**
Mise à disposition de services d'atténuation du risque cyber
Equipe d'intervention dédiée en cas d'incident
Un des seuls assureurs à disposer d'une équipe d'ingénieurs en sécurité informatique
Mise en place de programmes internationaux
- **Pas de franchise sur frais de réponse à incident.** (pour les assurés réalisant jusqu'à 500 millions de CA)
- **Une exceptionnelle solidité financière**

Quelques exemples de sinistres

| | |
|---|---|
| Dysfonctionnement serveurs | La réponse Chubb |
| Une société de fabrication de pièces pour l'industrie est victime d'une panne serveur hébergeant la base de données de gestion des stocks. Il a fallu 5 jours pour identifier les causes et remettre en service les serveurs, et reconstituer les entrées et sorties de stocks. | Indemnité de 350.000 €. Les plus gros postes de dépenses : - heures supplémentaires du personnel, - frais supplémentaires (livraisons en urgence afin d'éviter les arrêts de production client). |
| Bombe logique | La réponse Chubb |
| Dans une société de vente en ligne, un salarié est sur le point d'être licencié; il "dépose" dans les systèmes d'information une bombe logique qui se déclenche après son départ. Une partie des serveurs enregistrant les commandes est indisponible, entraînant une perturbation de l'activité pendant une semaine. | Indemnité de 750.000 € au titre des frais supplémentaires et, surtout, des pertes d'exploitation. |
| Déni de services | La réponse Chubb |
| Un groupe de services aux particuliers subit une attaque en déni de services, accompagnée d'une demande de rançon d'1 million d'euros ; ceci entraînant une forte perturbation des sites internet de réservation en ligne. | Indemnité versée de 600.000 €, au titre essentiellement des pertes d'exploitation. |
| Ransomware | La réponse Chubb |
| Une société de vente en gros de fournitures industrielles est victime d'une attaque par rançongiciel ; la solution de secours mise en place au sein d'un second datacenter est inopérante, le logiciel de restauration des sauvegardes n'étant plus sous maintenance. | Indemnité de 425.000 € : - Investigation informatique pour mettre fin à l'attaque - frais de remise en état des serveurs / applications / données - Pertes d'exploitation. |

Contactez-nous pour en savoir plus

Alexandre Renault

Responsable Risques Cyber, Risques Financiers
T +33 (0)180201596 M +33 (0)630453137
E alexandre.renault@chubb.com

Diego Sainz

Souscripteur Risques Cyber, Risques Financiers
T +33 (0)180201781 M +33 (0)685726634
E diego.sainz@chubb.com

Dylan Mader

Souscripteur Risques Cyber, Risques Financiers
T +33 (0)180201681 M +33 (0)646568668
E dylan.mader@chubb.com

Mariam Khadira

Souscriptrice Risques Cyber, Risques Financiers
T +33 (0)180201116 M +33 (0)601878639
E mariam.khadira@chubb.com



Chubb. Insured.SM

Le contenu de ce document a un caractère purement informatif. Il ne saurait être considéré comme un conseil ou une recommandation personnalisée à une personne ou à une société relatifs à un produit ou un service. Veuillez-vous référer aux textes de la police afin d'obtenir la totalité des clauses et conditions de celle-ci.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.